

Zotero

version 5.0



Cas particuliers Normes APA7

Bibliothèque HESAV

biblio@hesav.ch

Septembre 2020

Hes·so
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

PROBLÈME D'INSTALLATION – QUESTIONS ?

Problème d'installation :

Vous avez suivi la procédure d'installation, toutefois, un problème subsiste.

Dans ce cas, merci de prendre rendez-vous avec les bibliothécaires ou d'envoyer votre question par e-mail à l'adresse : biblio@hesav.ch.

Permanence bibliographique :

Vous avez une question sur l'utilisation de Zotero ?

Les bibliothécaires répondent volontiers à vos questions lors de la permanence bibliographique :

- Où ? à la bibliothèque
- Quand ? selon le planning établi de mois en mois
- Comment ? sans rendez-vous

Plus d'information sur le site web de la bibliothèque (<https://bibliotheque.hesav.ch/>), rubrique «Citer et référencer».

INTRODUCTION

Dans ce support, des explications sont données sur la façon de corriger les citations et références dans Zotero. Il s'agit de cas particuliers que Zotero ne peut pas complètement gérer :

- Institutions auteurs et abréviations
- Textes législatifs

INSTITUTIONS AUTEURS ET ABRÉVIATIONS

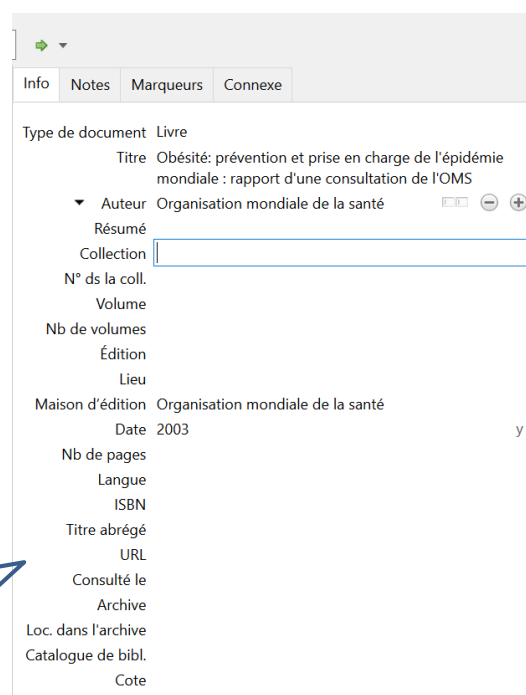
Lors de la 1^{ère} citation, l'organisme est indiqué en entier suivi de l'abréviation entre crochets carrés.

Ex : (Organisation mondiale de la santé [OMS], 2003)

Lors de la 2^{ème} citation, seule l'abréviation est indiquée

Ex : (OMS, 2003)

Métadonnées
dans zotero

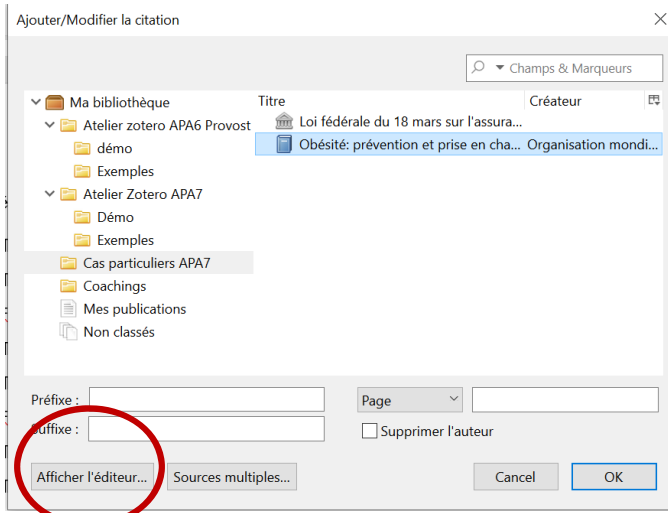
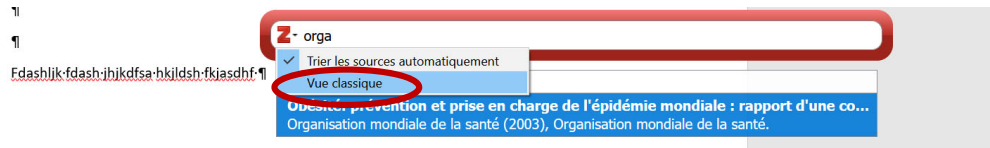


The screenshot shows the Zotero metadata editor interface. At the top, there are tabs for 'Info', 'Notes', 'Marqueurs', and 'Connexe'. The 'Info' tab is active, displaying various metadata fields for a document. The fields include:

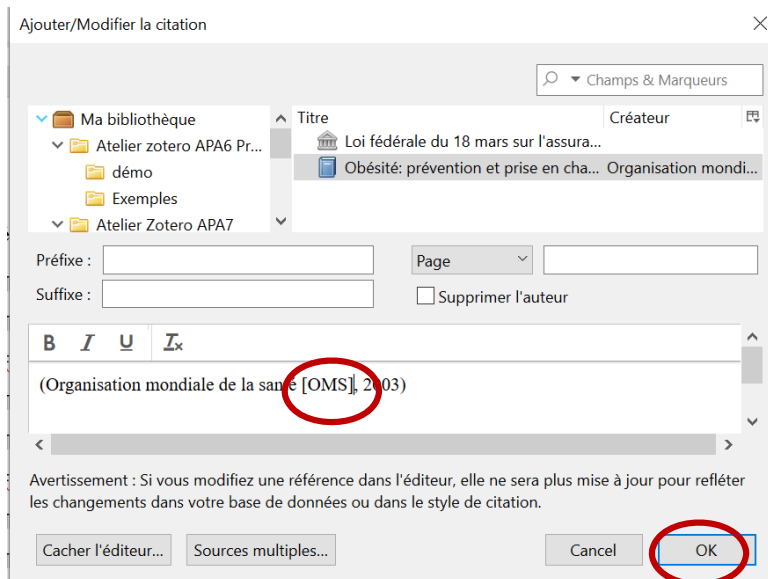
- Type de document: Livre
- Titre: Obésité: prévention et prise en charge de l'épidémie mondiale : rapport d'une consultation de l'OMS
- Auteur: Organisation mondiale de la santé (with expand/collapse and search icons)
- Résumé: (empty field)
- Collection: (empty field)
- N° ds la coll.:
- Volume:
- Nb de volumes:
- Édition:
- Lieu:
- Maison d'édition: Organisation mondiale de la santé
- Date: 2003
- Nb de pages:
- Langue:
- ISBN:
- Titre abrégé:
- URL:
- Consulté le:
- Archive:
- Loc. dans l'archive:
- Catalogue de bibl.:
- Cote:

INSTITUTIONS AUTEURS ET ABRÉVIATIONS

1^{ère} citation



INSTITUTIONS AUTEURS ET ABRÉVIATIONS



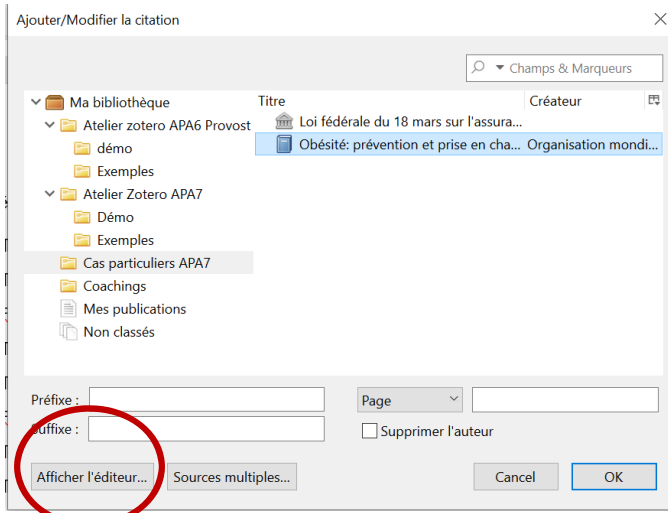
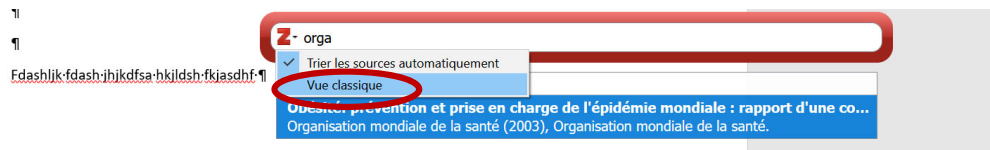
Ajouter l'abréviation

1^{ère} citation

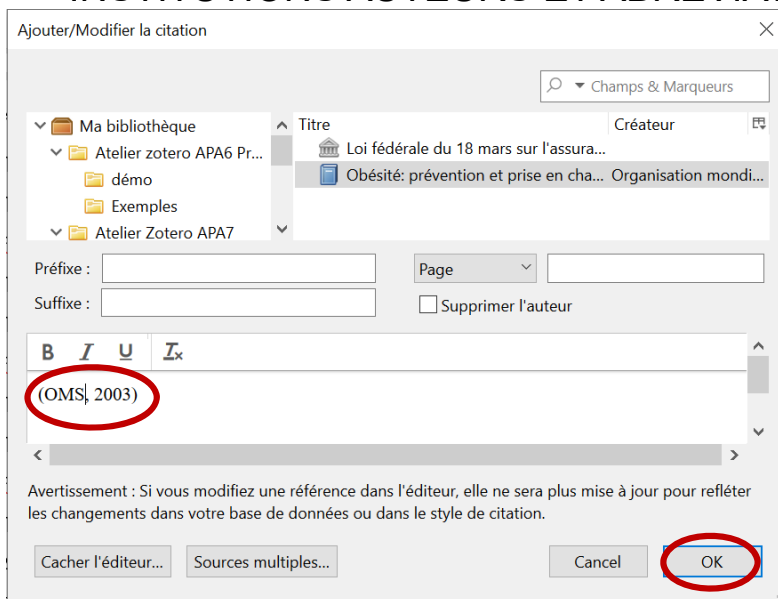
Fdashjik-fdash-ihjkdfsa-hkjldsh-fkjasdhf:(Organisation mondiale de la santé [OMS], 2003)¶

INSTITUTIONS AUTEURS ET ABRÉVIATIONS

2ème citation



INSTITUTIONS AUTEURS ET ABRÉVIATIONS



Supprimer l'organisme en toutes lettres et ne garder que l'abréviation et la date

2ème citation

Fdashlik·fdash·ihjkdfsa·hkildsh·fkiasdhf·(OMS, 2003)¶

INSTITUTIONS AUTEURS ET ABRÉVIATIONS

Liste de références

Organisation mondiale de la santé. (2003). *Obésité : Prévention et prise en charge de l'épidémie mondiale : Rapport d'une consultation de l'OMS*. Organisation mondiale de la santé.

Note :

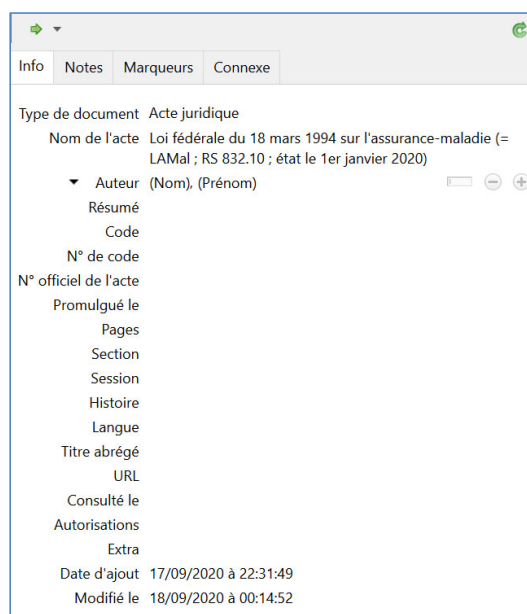
Si le nom de l'auteur est identique à celui de l'éditeur commercial, il ne faut pas indiquer l'éditeur commercial. Cependant, cette mention est admise

TEXTES DE LOIS

Lors de la 1^{ère} citation, le titre complet est indiqué suivi de l'abréviation entre crochets carrés. L'article utilisé doit être indiqué
Ex : (art. 19 de la Loi fédérale du 18 mars 1994 sur l'assurance-maladie [LAMal])

Lors de la 2^{ème} citation, seule l'abréviation est indiquée
Ex : (art. 64 LAMal)

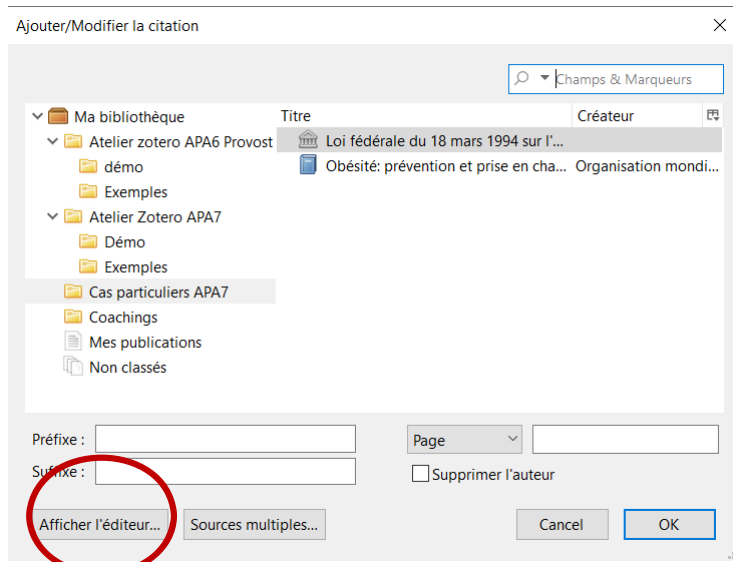
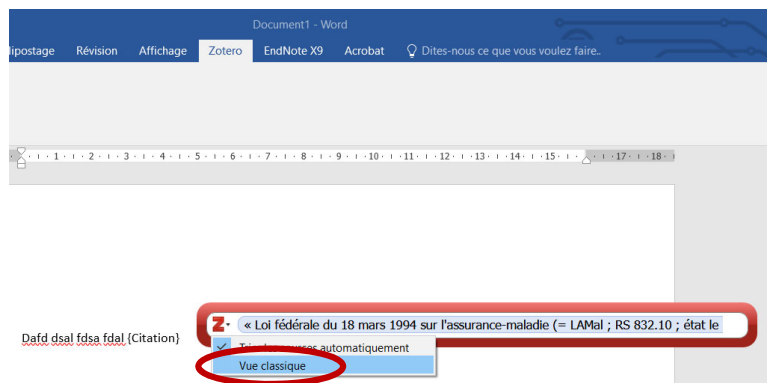
Métadonnées
dans zotero



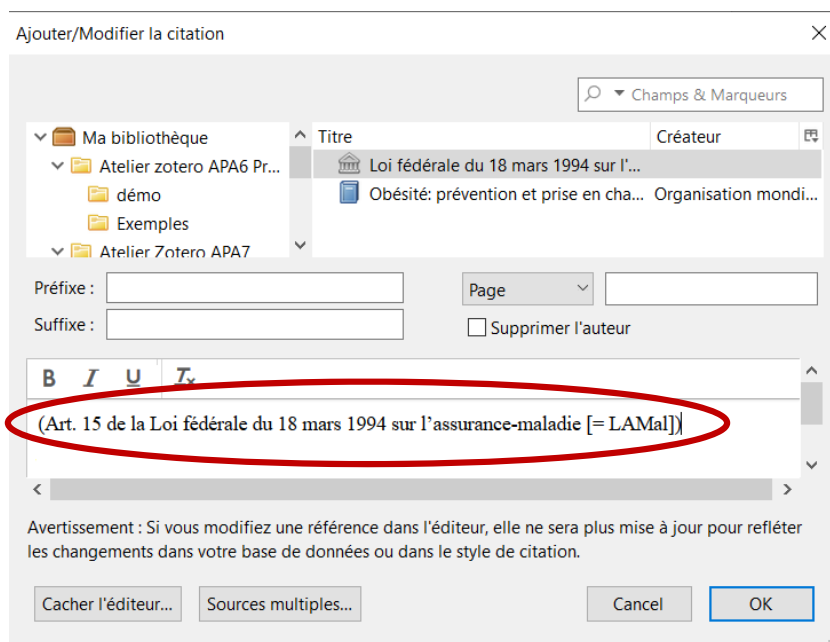
The screenshot shows the metadata for a document in Zotero. The document is identified as an 'Acte juridique' (Legal Act). The title is 'Loi fédérale du 18 mars 1994 sur l'assurance-maladie (= LAMal ; RS 832.10 ; état le 1er janvier 2020)'. The author is listed as '(Nom), (Prénom)'. Other fields include 'Résumé', 'Code', 'N° de code', 'N° officiel de l'acte', 'Promulgué le', 'Pages', 'Section', 'Session', 'Histoire', 'Langue', 'Titre abrégé', 'URL', 'Consulté le', 'Autorisations', and 'Extra'. The 'Date d'ajout' (Date added) is 17/09/2020 à 22:31:49, and the 'Modifié le' (Modified) is 18/09/2020 à 00:14:52.

TEXTES DE LOIS

1^{ère} citation



TEXTES DE LOIS

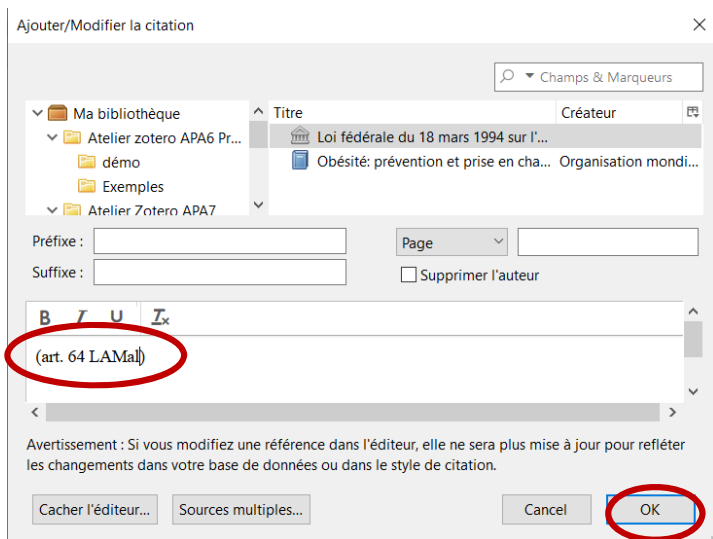


Corriger les informations :
No art 1 + titre complet de la loi + = et
abréviation de la loi entre crochets carrés

1^{ère} citation

Dsafds dasfd fdaf (art. 15 de la Loi fédérale du 18 mars 1994 sur l'assurance-maladie [= LAMal])

TEXTES DE LOIS



Corriger les informations : indiquer le no d'article et l'abréviation

Il est également possible de ne pas passer par Zotero pour la 2^{ème} citation → écrire directement dans Word

2^{ème} citation

Sadh das hfj ldsa hfkuh (art. 64 LAMal)

TEXTES DE LOIS

Liste de références

Loi fédérale du 18 mars 1994 sur l'assurance-maladie (= LAMal ; RS 832.10 ; état le 1er janvier 2020).

La référence bibliographique se fait au texte dans son entier et non à l'article